

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019

Date de la convocation : 13 septembre 2019

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Antenne-relais de téléphonie mobile
- Devis
- Compte-rendu des différentes réunions
- Convention pour l'entretien et la réparation des appareils de défense contre l'incendie
- Demande de subvention
- Rapport annuel du délégataire pour l'assainissement – année 2018
- Rapport annuel 2018 de Vendée Eau sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BOBINEAU Marinette, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, ROYER Stéphanie, SPENNATO Fabienne, BELOUIN Jacky

Secrétaire de séance : SABOURAUD Damien

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée, le compte-rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Ensemble commercial, centre de soin : Monsieur le Maire annonce qu'une fouille préventive doit être faite après démolition, ce qui entraîne une nouvelle organisation des travaux de la part de l'architecte ; ce dernier recommande de lancer un appel d'offres pour le lot démolition / désamiantage en priorité. S'ensuivra l'étude sismique obligatoire. Monsieur le Maire fait part de la réalisation de l'étude de sol, durant l'été.

Travaux de voirie : Monsieur le Maire fait constater la fin des travaux prévus. Il fait savoir qu'il va rencontrer l'entreprise qui a réalisé la Rue des Juifs et Les Loges : il

attend le devis partagé pour la réfection totale de la chaussée. Monsieur le Maire regrette la proposition d'un monocouche plutôt qu'un enrobé bicouche.

Aménagement Résidence du Levant : Monsieur le Maire fait remarquer la fixation de la table et des bancs et présente les différents projets pour l'habillage autour de la gloriette ; le devis Maximétal s'élève à 1 476 € (pour 6 garde-corps). Les élus proposent un autre devis de Maximétal avec des garde-corps munis de tôles lasérisées.

2 – ANTENNE-RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Monsieur le Maire revient sur le dossier reçu par AMARIS (mandaté par Bouygues) en expliquant que cette société est missionnée pour installer une antenne afin que les 4 opérateurs téléphoniques puissent s'y installer (sous forme de mutualisation d'antenne) et ainsi couvrir les zones blanches de Mervent. Monsieur le Maire précise que ce sera un seul mât avec plusieurs opérateurs. Si les opérateurs refusent leur implantation, ils risquent une amende.

3 – DEVIS

Parking Rue des Juifs :

Monsieur le Maire présente les devis pour le crépissage du mur :

- Maçonnerie Royer de Foussais-Payré : 10 232,82€ TTC pour 45m² de mur
- Baptiste Construction de St Hilaire des Loges : 6 270,68€ TTC
- Metay Phelippeau de Vouvant : 4 100,40€ TTC

A l'unanimité, les élus valident le devis de la Société Metay Phelippeau.

Monsieur le Maire présente l'esquisse de la fresque reçue pour le mur ; les élus préfèrent attendre une prochaine proposition avant de se prononcer. Devant le montant du devis (1 643€), l'ensemble des élus remettent en question la nécessité de peindre le mur : ils proposent d'attendre le résultat final avec le crépi.

Ordinateurs secrétariat : M. GORALCZYK présente plusieurs devis pour le changement des deux postes informatiques du secrétariat :

- SRG Informatique : 6 242,83 € TTC
- Rex Rotary : 4 800€ TTC (mais pas de sauvegarde comprise)
- SORAM : 4 564€ TTC (mais pas d'anti-virus inclus)
- SIBAP : 4 353,84€ TTC
- Central Com : 3 605,38€ TTC (avec une maintenance de 600€ HT/ an)
- Solutions.com : 3 588€ TTC (avec une maintenance de 360€ / an).

Les élus demandent un nouveau contact avec Solutions.com pour approfondir des détails techniques.

4 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

Commission animation : M. SABOURAUD fait le rapport de la réunion du 18 Septembre (**bilan du 13 juillet**) : 18 personnes ont répondu à l'invitation, toutes les associations étaient représentées (même la dernière nouvellement créée). Le bilan moral des festivités du 13 juillet est positif. Tout le monde a souligné la bonne organisation des événements (car anticipation plus grande). M. SABOURAUD rapporte, qu'à l'unanimité des associations, la fête du 13 juillet est une manifestation à renouveler.

Calendrier des manifestations : M. SABOURAUD fait savoir que pour l'année 2020, il n'y a pas de changements ni nouveautés dans les manifestations futures, mais souligne le risque de perdre le repas dansant du CPE : pour les membres, trop d'énergie et de temps sont dépensés pour un bénéfice de 20€ -en ôtant les bénéfices de la tombola- (et une mobilisation des parents très faible). Le CPE préfère se consacrer sur autre chose pour les enfants : une nouveauté est probablement à prévoir pour la fête de l'école...

Merventhon : M. SABOURAUD rappelle qu'en 2018, il était question d'une randonnée le matin et d'un loto l'après-midi. Pour l'édition de 2019, des propositions ont été faites (avec de bonnes idées) ; mais devant le délai assez court pour organiser une nouvelle animation, le loto est renouvelé cette année à la seule condition de trouver un animateur.

Rappel : Réunion de préparation du Merventhon : 10 octobre
Merventthon : 1^{er} décembre

M. SABOURAUD rapporte la demande d'une nouvelle association pour bénéficier d'une subvention pour son lancement. Avant de se positionner, Monsieur le Maire veut plus d'éléments sur cette dernière.

Conseil d'école : M. GORALCZYK fait le bilan de la rentrée : 68 élèves répartis en 3 classes et annonce l'arrivée de Mme MASSÉ en remplacement de Mme BIROT. La rentrée semble s'être bien passée. Les travaux demandés ont été réalisés avant la rentrée : les parquets ont été vitrifiés et des tampons ont été collés sous les pieds des chaises pour ne pas le rayer (en attendant un nombre suffisant de balles de tennis). Enfin, la société Solutions.com est intervenue pour mettre à jour les ordinateurs de l'école.

5 – CONVENTION POUR L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES APPAREILS DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE

Monsieur le Maire informe que la convention valable pour 3 ans est renouvelable tous les ans ; 1/3 des bornes est vérifié chaque année. La convention stipule que le montant s'élève à 60€ HT par an et par poteaux incendie ; Sur la commune, on dénombre 23 poteaux. Enfin, Monsieur le Maire explique que les travaux seront effectués par la Saur.

Les élus adoptent cette convention.

6 – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention de l'orchestre philharmonique de Saint Michel le Cloucq pour leur intervention à la cérémonie commémorative à la Stèle des Martyrs le 18 Août dernier.

Le conseil municipal accepte le versement de la subvention de 50€

7 – RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT – ANNÉE 2018

Monsieur le Maire informe de la mise à disposition du rapport annuel du délégataire pour l'assainissement.

8 – RAPPORT ANNUEL 2018 DE VENDÉE EAU SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Monsieur le Maire fait savoir que le rapport annuel de Vendée Eau est en lecture libre, pour les élus qui le souhaitent.

Arrivée de M. BELOUIN Jacky

9 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que lors de la location de la salle Jean-Louis RIPAUD, le 8 Août dernier, la prestation nettoyage avait été demandée. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le prix du forfait nettoyage à 70€.

Psychologue : Monsieur le Maire revient sur sa dernière rencontre avec Mme DEMAIN, qui a visité son futur local provisoire (le cabinet du kinésithérapeute). Il lui a demandé un loyer de 150€ (charges comprises) pour ce local. Monsieur le Maire souligne qu'il faudra prévoir une isolation phonique sur la porte entre les 2 pièces. Le cabinet de Mme DEMAIN ouvrira le 7 octobre.

Kinésithérapeute : A l'annonce de son départ en retraite, Monsieur le Maire fait savoir qu'une annonce a été postée sur internet pour trouver un repreneur.

Village « Le Moulin » : Monsieur le Maire informe qu'aucun avancement de chantier n'est à annoncer.

Tractopelle communale : Monsieur le Maire s'inquiète de ne pas voir les réparations aboutir. Devant l'urgence de certains travaux, une solution doit être prise. Certains élus proposent l'achat d'une mini-pelle, Monsieur le Maire est plus favorable pour une location.

Benne à cartons : Monsieur le Maire rappelle le souci de remplissage de la benne à cartons. M. BELOUIN informe l'assemblée qu'il possède une presse. En plus d'un abri, il faut prévoir une plateforme en béton pour le stockage des balles (environ 50 m²), et un branchement électrique. Les élus se posent la question du maintien de la mise à disposition de la benne.

Lisses Route de Mervent : Suite à l'accident du 4 août dernier, Monsieur le Maire va établir un devis avec la société REGNIER, lors de sa rencontre du 30 septembre, pour l'assurance. M. BONNEAU propose de rénover la piste cyclable avec du sablon clair ; Monsieur le Maire approuve cette idée mais préfère attendre le printemps.

Stade : Lors de l'accident du 4 août, Monsieur le Maire s'est aperçu que certains projecteurs de la piste d'atterrissage de l'hélicoptère, sur le stade, ne fonctionnaient pas. Monsieur le Maire fait savoir qu'un contact auprès du Sydev a été pris pour en réparer 4.

Réunion aménagement du lac de Mervent : Monsieur le Maire a été très satisfait de cette réunion. Après avoir évoqué ce qui se fait actuellement au niveau du Lac, la Communauté de Communes présentera les projets potentiels pour augmenter l'attraction touristique de Mervent lors de la réunion du 14 octobre. Monsieur le Maire propose de présenter le diaporama diffusé lors de la première réunion dès qu'il en aura pris possession.

Titularisation Mme Bégué : Monsieur le Maire informe les élus que Mme Bégué sera titularisée le 17 octobre prochain.

Radon : Monsieur le Maire fait savoir que Mervent est classée en zone 3, pour la présence de radon (gaz radioactif issu de la croûte terrestre). Une réunion d'évaluation des risques est prévue en octobre à la Maison des Communes.

Camping-Cars : Monsieur le Maire fait remarquer que les recettes issues des redevances sont en baisse : 1 265€.

La séance est levée à 23h10.

Prochaine réunion de conseil : le vendredi 25 octobre 2019, à 20h30

MEMBRES PRÉSENTS

BOBINEAU Joël :

GORALCZYK Henri :

TOUTAIN Evelyne :

SABOURAUD Damien :

ALLETRU Sonia :

AUGUIN Denise :

BELOUIN Jacky :

BOBINEAU Marinette :

BONNEAU Stéphane :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

ROYER Stéphanie :

SPENNATO Fabienne :